



[Denis Quinqueton](#)

À l'occasion du 40^e anniversaire de la Gay Pride, désormais appelée Marche des Fiertés, retour sur ces quatre décennies de luttes pour les droits LGBT+ avec Denis Quinqueton, président d'Homosexualités et socialisme (HES), qui esquisse un bilan de ce mouvement social.

La France a été le premier pays au monde à dépénaliser l'homosexualité. Punie par la peine de mort sous l'Ancien régime[1], les révolutionnaires de 1789 n'ont pas estimé utile, pour organiser la nouvelle société alors en chantier, de faire de la sodomie un crime et de mentionner ce crime dans le Code pénal. Incroyable modernité – et c'est loin d'être la seule ! – de ce texte voté en 1791. Deux Empires, trois Restaurations et trois Républiques n'y ont rien changé. Il a fallu que la III^e République s'écroule dans le fracas des chars et des avions nazis, en juin 1940, et que l'extrême droite flanquée de généraux vaincus[2] s'empare du pouvoir avec Pétain pour que l'homosexualité pointe son nez dans le Code pénal[3]. C'est François Mitterrand qui l'en fit sortir, le 4 août 1982, en promulguant la proposition de loi adoptée par la majorité socialiste de l'Assemblée nationale supprimant l'article 331-2 du Code pénal[4].

À cette époque, Paris avait déjà connu quelques Gay Prides. La première a eu lieu en 1977, il y a tout juste quarante ans[5]. Cinq grandes périodes rythment l'histoire des Marches des Fiertés en France : les balbutiements (1977-1986), les années sombres (1987-1995), les années Pacs (1996-1999), une longue route vers le mariage pour tous (2000-2013), l'avenir (depuis 2014).

I - 1977-1986 : les balbutiements

C'est à New York qu'est née cette tradition de manifester au grand jour chaque fin juin. À New York, en 1969, en plein mouvement pour les droits civiques des Afro-américains, contre la guerre du Vietnam et pour l'émancipation des femmes. Un énième contrôle de police au Stonewall Hill, un bar appartenant à la mafia mais ouvert aux plus marginaux d'alors, tourne à l'émeute. Ce contrôle, c'est un peu la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Les transgenres, les travestis, les jeunes hommes, les prostitués et les jeunes sans-abri fréquentant le bar décident de ne pas se laisser faire, de ne pas accepter cette nouvelle tentative d'intimidation et de complication de leur existence[6]. Quelques nuits de bagarres et de chassés-croisés avec la police s'en suivent, racontées de manière truculente par les participants eux-mêmes[7].

L'un d'eux, interviewé bien des années plus tard, aide à prendre la mesure symbolique de ce qu'on a appelé les émeutes de Stonewall. « Dans la lutte pour les droits civiques, nous avons fui devant la police », raconte-t-il. « Dans les manifestations pour la paix, nous avons fui devant la police. Ce soir-là, c'est la police qui a fui devant nous. Nous, les derniers des derniers. C'était fantastique », poursuit l'un des participants interviewés. C'est ce « fantastique »-là, ce mouvement d'affirmation, presque un réflexe de survie, qui est, depuis, commémoré chaque mois de juin dans un certain nombre de villes du monde entier. La première commémoration rassembla quelques milliers de New-yorkais, d'abord inquiets puis surpris par leur propre culot, le 28 juin 1970.

Ce « fantastique » dont parle l'un des « émeutiers » de Stonewall, c'est la résolution soudaine de ne plus se cacher, comme les sociétés occidentales l'exigeaient. L'homosexualité se vivait plus qu'elle ne se vivait. Et dans tous les cas, elle se taisait la plupart du temps. Ce silence n'est pas anodin dans des sociétés comme les nôtres, où chaque être, chaque chose n'existe qu'à partir du moment où il est nommé, baptisé. À cette époque, on était homosexuel la nuit, jamais le jour. En cas de noces, le mariage n'était pas le lieu où le corps exultait. On allait ailleurs, vers d'autres rencontres furtives ou non, et clandestines. L'homosexualité n'affleurait pas à la surface sociale visible. Tout se jouait en catimini, loin des regards. Ainsi se refermait le piège : l'injonction du secret mis à la charge des homosexuels eux-mêmes, la discrétion dictée à laquelle on se conformait était érigée en preuve d'un mode de vie invouable.

Seules quelques personnalités, caricaturales ou caricaturées, assumaient une singularité sociale mal vue, au point que le législateur gaulliste alla jusqu'à la qualifier de « fléau social », au même titre que l'alcoolisme et la tuberculose[8]. Une réplique des « Grandes Familles », le film de Denys de la Patellière, aide à appréhender la pesante norme sociale d'alors : « Dix couples chez toi, c'est une réception... Chez moi, c'est une partouze ! Et le lendemain, si nous avons des boutons, toi, c'est le homard, moi, c'est la vérole ! »[9]

C'est ce mur qui a commencé à se fissurer à Stonewall en 1969. Et la fierté est là, dans le fait d'être parvenu à briser, un peu, l'injonction au secret, au silence et à la dissimulation. Les premiers militants étaient fiers d'amorcer eux-mêmes leur émancipation, de se découvrir cette capacité à se tenir debout, au grand jour, parmi la société. Le mouvement des « Gay Prides », littéralement « fiertés homosexuelles » est lancé.

La traversée de l'Atlantique a mis huit ans. Et c'est donc le 25 juin 1977 que, à l'initiative du Groupe de libération homosexuel (GLH) et de militantes du Mouvement de libération des femmes (MLF), 400 personnes défilèrent de République à place des Fêtes (19^e) derrière le mot d'ordre « Phallocratie, moralité, virilité, y'en a marre ». 1977, c'est aussi une année d'élections municipales et une liste « homosexuelle » sera constituée à Aix-en-Provence[10]. Une manière, dans cette époque de balbutiements, de dire nettement que la question de l'émancipation des individus est une question politique. En 1978, Jean Le Bitoux[11] se présentera aux élections législatives à Paris[12]. En 1979, il créera *Gai Pied*, d'abord mensuel puis hebdomadaire, le premier journal homosexuel vendu en kiosques, jusqu'en 1992.

Le rendez-vous suivant a lieu le 25 juin 1979. 800 personnes défilent à l'occasion du 10^e anniversaire des émeutes de Stonewall derrière le mot d'ordre : « Pédés, lesbiennes, prenons la rue et vivons nos amours ». Le parcours est plus modeste qu'en 1977, de Jussieu à Saint-Germain-des-Près. En 1980, l'organisation est plus compliquée, faute d'accord des associations. Le CUARH[13] initie une marche le 21 juin, de Maubert à l'Assemblée nationale, qui servira de « répétition » à la marche qui sera organisée le 4 avril 1981, en pleine campagne présidentielle, de Maubert à Beaubourg. C'est cette marche qui est restée dans les mémoires. Elle a rassemblé plus de 10 000 personnes, des partis de gauche s'y font représenter, comme le Parti socialiste qui envoie Anne-Catherine Franck, membre du secrétariat national. Une fête sera organisée le soir à la Mutualité où Yves Navarre lira un message de François Mitterrand. Trop beau pour être vrai, sans doute, il est très probablement apocryphe[14]. Le 19 juin 1982, c'est un cortège de quelques milliers de personnes sans mot d'ordre qui traverse le sud de Paris, de Montparnasse à Beaubourg. Le CUARH a éclaté et les associations sont divisées. Ils sont à peu près autant à défiler le 18 juin 1983. Les établissements commerciaux homosexuels – qui commencent à se développer depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir – participent à la marche qui va de Montparnasse au Palais Royal, posant sans doute l'acte fondateur d'une querelle qui connaîtra de nombreux rebondissements, entre les « militants » et les « commerçants », chacun s'estimant plus représentatif et plus capable d'assurer le succès des marches. La marche de 1983 verra aussi la première participation d'une toute jeune association créée par une brochette de militants socialistes : Homosexualités et socialisme. HES ne manquera aucun des rendez-vous, depuis. 23 juin 1984, 22 juin 1985, 21 juin 1986, autant de Marches des Fiertés peu courues, organisées dans un certain désordre associatif. Le sida commence à marquer les corps et les esprits. Passé l'incrédulité provoquée par cette maladie apparue juste après la dépénalisation des relations homosexuelles, la lutte s'engage.

II - 1987-1995 : les années sombres

Il faut faire un effort pour se replonger dans ces années sombres, difficiles à imaginer aujourd'hui. On a découvert le virus du sida en 1983, on a autorisé la pratique de tests sérologiques en 1985, mais on ne soigne rien, ni les symptômes, ni la maladie, ou si peu. Les carnets d'adresses étaient raturés, les réseaux d'amitiés comme les soirées conviviales se vidaient. On avait vingt ou trente ans et on dialoguait déjà avec la mort. Terrible, en vérité[15]. Quoi d'autre, à part une guerre, génère ce genre de douloureux compagnonnage ?

Sans doute parce qu'il est vital de relever la tête dans l'adversité, 1987 est l'année d'un (léger) réveil. La droite vient de reconquérir le pouvoir, comme souvent en rajoutant un peu dans « l'ordre moral », l'extrême droite a fait son entrée à l'Assemblée nationale en 1986 et Jean-Marie Le Pen prône l'enfermement des « sidaïques » (*sic*) dans des « sidatoriums » (*sic* à nouveau). Mesurons le choix des néologismes. Pour ne pas être en reste, le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, interdit brièvement l'hebdomadaire *Gai Pied* et organise une « exposition » dans les locaux du ministère pour « révéler » la dépravation des publications qu'il a interdites. Le tollé provoqué par le caricatural ministre de l'Intérieur, jusqu'au sommet de l'État, a tôt fait de remettre chacun à sa place et Anastasie[16] dans le tiroir dont elle n'aurait jamais dû sortir ! La Marche des Fiertés a lieu le 20 juin, de Bastille à Concorde, et rassemble environ 5000 personnes, cinq fois plus que l'année précédente. Un des mots d'ordres tourne en dérision la première campagne de prévention du sida : « il court, il court, Le Pen, il ne passera pas par moi ! »[17].

Le 18 juin 1988, François Mitterrand a été réélu président de la République un mois plus tôt. La marche est un échec, avec à peine plus de 1000 participants au défilé, essentiellement organisé par l'homme d'affaire gay, David Girard, propriétaire de nombreux établissements gays, bars, boîtes, saunas de la capitale. Les militants désertent et une réflexion s'engage sur l'identité de la marche et son rôle. Le 24 juin 1989, le mot d'ordre se met aux couleurs du bicentenaire de la Révolution française : « Liberté, égalité, homosexualité ». Les 5000 participants effectueront pour la première fois un *die in*[18] à l'initiative d'Act Up Paris[19] : l'ensemble des manifestants s'allongent par terre pour témoigner de l'hécatombe du sida et alerter la société et les responsables politiques sur la nécessité de se mobiliser pour la prévention, la recherche, les soins. Depuis, chaque marche comporte un *die*

in. Le 23 juin 1990, ce n'est pas la foule des grands jours qui ira de République à Bastille pour demander d'être citoyens à part entière et pour alerter contre la pandémie de sida.

En 1991, le collectif « Gay Pride » est créé. Première tentative de rassembler les associations LGBT afin d'organiser la marche en coordonnant les efforts et le message. Alors que le Sénat, à majorité de droite, a tenté subrepticement de repénaliser les relations homosexuelles, 6000 personnes rallient Richelieu-Drouot en partant de Bastille avec comme mot d'ordre : « Sida : pédés, lesbiennes, réveillez-vous ! ». Pour la première fois, une association qui n'est pas spécifiquement LGBT appelle à participer à la marche : la Ligue des droits de l'homme. Même affluence l'année suivante, entre Bastille et Opéra. Le mot d'ordre fait référence au sens même d'une Gay Pride et annonce les batailles futures : « Pour vivre heureux, ne vivons plus cachés ».

Le 19 juin 1993, 10 000 personnes défilent, autant que le 4 avril 1981, entre République et Beaubourg. Le mot d'ordre, mordant, porte la marque des ravages de la pandémie du sida et un appel désespéré à la solidarité : « C'est peut-être ma dernière Gay Pride ». On ne saurait être plus clair. Quelques pancartes sur le Contrat d'union civile (ancêtre du Pacs) apparaissent. Le mouvement LGBT a approfondi sa réflexion sur les exclusions et les discriminations. Le sida, encore lui, est passé par là. Ce qu'on n'appelle pas encore la « sérophobie », c'est-à-dire l'acte de se détourner d'une personne parce qu'elle est séropositive, s'insinue jusque dans les rangs militants. Les conséquences financières de la maladie, qui souvent empêche de travailler régulièrement, pose la question de l'exclusion sociale et de son corollaire, la solidarité. L'un des derniers actes de Pierre Bérégovoy à Maignon cette année-là sera de signer les décrets d'application d'une mesure qui a son importance puisque la CMU n'existe pas encore : la possibilité d'être considéré comme ayant-droit de l'assurance sociale d'une personne vivant sous le même toit que soi. Une petite astuce, rescapée de la première version du Contrat d'union civile voulu par quelques députés socialistes[20] pour organiser la solidarité avec les malades du sida. En 1994, l'organisation se peaufine, la communication se perfectionne. 30 000 manifestants seront au rendez-vous entre République et Beaubourg le 18 juin. Le 24 juin 1995, elles et ils seront 60 000 à marcher de Montparnasse à Bastille, « ensemble contre toutes les exclusions ».

III - 1996-1999 : les années Pacs

1996 marque le début de l'utilisation des trithérapies. On meurt moins vite du sida.

Sans être miraculeux, le changement est considérable. Les parlementaires de gauche – pourtant peu nombreux – repartent à la bagarre sur le Contrat d'union civil, rebaptisé Contrat d'union sociale. Le ministre de la Justice de l'époque, Jacques Toubon, répond vertement à une question orale de Jean-Pierre Michel[21] en qualifiant cette proposition de réforme de « trouble à l'ordre public », entendez, cette histoire est inimaginable, qui dit couple, dit mariage et rien d'autre. Et le mariage, c'est entre un homme et une femme, un point c'est tout. Le 22 juin 1996, la Gay Pride rassemble plus de 100 000 personnes pour la première fois. Le généreux cortège ira d'Odéon à Nation alors que la banderole de tête proclame : « Nous nous aimons, nous voulons le CUS ». Forts du succès des années précédentes, les organisateurs décideront de louer le Palais Omnisport de Bercy pour une soirée de fête. Seules quelques centaines de personnes s'y rendront, ce qui plongera la LGP de Paris dans une crise financière sans précédent. Saluons les responsables de l'époque qui ont fait preuve d'une infinie responsabilité et dépensé beaucoup d'énergie pour sauver la situation. Le jeune président de l'époque, Jean-Sébastien Thirard, doit garder le souvenir d'une longue période d'inquiétude; il a fallu faire face à des enjeux financiers qui n'avaient aucune commune mesure avec nos modestes revenus individuels. Reste que la marche du 22 juin 1996 est la première démonstration de soutien massif à ce qui deviendra le Pacte civil de solidarité trois ans plus tard. Mais ça, nous ne le savions pas encore puisque le président de la République n'a pas encore dissous l'Assemblée nationale.

Le 22 juin 1997, la gauche vient de gagner les élections législatives voulues par le président de la République. Ce dernier, contraint, nomme le socialiste Lionel Jospin Premier ministre. Elisabeth Guigou, la nouvelle – et première femme – Garde des sceaux, annonce dans une interview à *Libération*, parue le jour de la marche, son soutien au projet de Contrat d'union sociale, cette union civile à la française. D'autres nouvelles ministres, comme Dominique Voynet et Marie-George Buffet, ont pris position nettement en faveur du CUS. Et c'est dans une atmosphère teintée d'euphorie que 300 000 personnes participent à l'Europride parisienne, entre République et Bastille.

L'année suivante, le 20 juin, les choses se précisent. Les rapporteurs de la proposition de loi relative au Pacte civil de solidarité, le nouveau nom du CUS, sont désignés : Jean-Pierre Michel et Patrick Bloche[22]. Le mot d'ordre marque un souci d'intégrer pleinement la société : « Gais et lesbiennes ont des droits : les droits de l'homme ». Comment mieux dire qu'il ne s'agit pas de droits spécifiques, de dérogations, d'avantages particuliers, mais bien du respect le plus élémentaire de l'intégrité des êtres ? Le cortège, fourni, ira de Saint-Michel à la place de la Nation. La marche de 1999 intervient en

pleine bataille sur le Pacs. Le 9 octobre 1998, ce funeste jour où l'absence des députés socialistes a mis fin prématurément au débat parlementaire sur le Pacs, a eu lieu. Tout comme la manifestation des opposants au Pacs – ceux-là même qui, quinze ans plus tard, le défendront pour s'opposer au mariage, cette fois – menée par une députée des Yvelines fort peu connue, Christine Boutin[23]. Le 22 juin, plus de 200 000 personnes défilent, déterminées, « contre l'homophobie et pour le Pacs », entre Odéon et République. La loi relative au Pacs et au concubinage sera adoptée définitivement le 15 octobre 1998 et promulguée le 13 novembre. Les premiers Pacs seront signés en décembre 1999. Les couples ayant aujourd'hui choisi ce statut sont à 95 % des couples hétérosexuels, une manière de confirmer que le mouvement LGBT travaille aussi pour l'intérêt général.

IV - 2000-2013 : les années mariages

La vengeance est un plat qui se mange froid, dit-on. Quarante ans après l'infâme « amendement Mirguet » (voir plus haut), les 300 000 participants à la Gay Pride de l'an 2000 défilent derrière une banderole qui proclame : « l'homophobie est un fléau social ». Nous sommes le 24 juin 2000 et un sénateur de Paris qui a fait son *coming out* un an plus tôt participe à la manifestation : Bertrand Delanoë[24]. Un an plus tard, le même sera élu maire de Paris – le premier de gauche depuis très longtemps – et il marchera en tête de la manifestation le 23 juin 2001, aux côtés des organisateurs, de la Porte Dorée à République. Son élection marque une rupture nette avec la fin de mandat granguignolesque du RPR Jean Tibéri. Et, comme depuis quelques années, un public nombreux, sur les trottoirs, accompagnera la marche dans une atmosphère bon enfant... pour voir le nouveau maire. Peu de responsables politiques ont fait leur *coming out* en France. Bertrand Delanoë reste exemplaire dans la manière dont il l'a fait. Au cours d'une interview diffusée par l'émission Zone interdite fin 1998, il a simplement répondu « oui » au journaliste Philippe Pécoul qui lui demandait s'il était homosexuel. Et il a ajouté, pudique, ne rien vouloir dire de plus sur sa vie privée. Il a ainsi pu faire campagne pour – et gagner – la mairie de Paris sans qu'on lui jette à la figure des soupçons, des rumeurs, des on-dit, puisque tout avait été dit par ses soins. La marche de 2001 comporte d'autres nouveautés d'importance. La LGP-Île-de-France est devenue l'Inter-LGBT, qui se développera sous la houlette inspirée et attentive de celui qui sera longtemps son porte-parole : Alain Piriou. Le nom de la Gay Pride a été francisé et on parle désormais de Marche des Fiertés. Enfin, l'acronyme « LGBT » (lesbiennes, gays, bi et trans), moins réducteur que le terme « homosexuel » qui renvoie essentiellement aux homosexuels masculins, fait son apparition.

Le 29 juin 2002, la France se remet à peine du 21 avril. De Montparnasse à Bastille, des centaines de milliers de personnes défilent avec comme mot d'ordre : « Égalité, pourquoi pas nous ? ». Ainsi commence la dernière – et un peu longue – ligne droite avant le mariage pour tous. Deux associations font leur apparition : GayLib, fondée par un militant UMP devenu depuis député du FN, et Flag, l'association des policiers et gendarmes LGBT qui accomplira, et accomplit toujours, un travail impressionnant contre les discriminations dans ce corps si particulier pour une société démocratique : les forces de maintien de l'ordre. Les marches de 2003 et 2004 se concentrent sur la lutte contre les discriminations. C'est qu'à cette époque, en France, on meurt encore d'être homosexuel. En septembre 2002, trois néonazis ont sauvagement massacré François Chenu, un jeune homosexuel qui passait à leur portée dans un parc de Reims. Il y est mort à force d'avoir été frappé. Ce crime ignoble[25] a marqué l'époque. Le 28 juin 2003, des centaines de milliers de participants défilent de la place d'Italie à la place de la République derrière une banderole où est inscrit : « Lesbophobie, homophobie, transphobie, agissons ! ». Le 26 juin 2004, de Denfert à Bastille, le mot d'ordre se précise : « Contre les violences homophobes, lesbophobes et transphobes : priorité à l'éducation ». C'est aussi cette année-là que Noël Mamère, le maire écologiste de Bègles, en Gironde, organise le premier mariage entre deux hommes. Il sera sanctionné pour cela. Dans le même temps, le bureau national du Parti socialiste vote l'inscription de l'ouverture du mariage à tous les couples dans son programme, dans la perspective des échéances électorales à venir. Le gouvernement Raffarin, pour marquer un peu d'ouverture d'esprit, crée la Haute autorité de lutte contre les discriminations (HALDE) qui inclut dans ses missions la lutte contre l'homophobie, et engage une amélioration du Pacs, pourtant combattu avec force et hystérie quelques années avant.

Le deuxième mandat de Jacques Chirac s'achève et s'effiloche. Les marches de 2005 et 2006 tendent vers l'élection présidentielle suivante, qui verra s'affronter Ségolène Royal pour le Parti socialiste et Nicolas Sarkozy pour l'UMP. Le 25 juin 2005, le parcours Montparnasse-Bastille résonnera au son de « Couple et parentalité, l'égalité maintenant ». Le 24 juin 2006, sur le même parcours, le mot d'ordre des centaines de milliers de participants sera plus court : « Pour l'égalité en 2007 ». Le 30 juin 2007, la marche s'ébranle de Montparnasse avec comme mot d'ordre : « Égalité, ne transigeons pas ». Mais les urnes viennent de désigner Nicolas Sarkozy comme président de la République qui va transiger avec l'égalité. Ne pouvant céder face à sa frange la plus réactionnaire, il refuse la perspective d'ouvrir le mariage à tous les couples. Il s'en tire par une pitrerie juridique en

promettant une improbable « union civile » qui, en fait, existe déjà dans la loi française, sous le nom de Pacte civil de solidarité.

Comme en 2004, la Marche des Fiertés de 2008 parle d'éducation : « Pour une école sans aucune discrimination ». Cette préoccupation éducative marie le vécu des enfants et des jeunes à la nécessité d'évoquer la question des discriminations dans les programmes scolaires pour mieux en démontrer les mécanismes.

Pour le 40^e anniversaire de Stonewall (voir plus haut), le parcours parisien reste le même, de Montparnasse à Bastille. Mais le mot d'ordre du 27 juin 2009 s'impatiente : « 1969-2009 fier-e-s de nos luttes. À quand l'égalité réelle ? ».

Nous entrons dans une période beaucoup trop récente, moins d'une décennie, pour pouvoir tenir un propos un minimum distancié. Chacun peut faire référence à sa propre histoire et à sa connaissance de l'actualité récente. C'est sans doute le moment de préciser que le travail des associations qui participent à la Marche des Fiertés ne se limite pas à un samedi de juin. Lequel ponctue et généralement conclut une année de militantisme sous des formes assez diverses. Nous avons à faire à un tissu social qui se densifie ou s'éclaircit suivant les périodes et l'atmosphère de la société.

Associations culturelles, associations sportives, associations festives, associations revendicatives, associations de lutte contre le sida, associations politiques, toutes n'ont pas le même agenda. Mais toutes concourent à inclure chacun dans une société diverse, toutes amènent à ne pas résumer un être à une caractéristique mais plutôt à en déceler les richesses, les talents, les émotions. Et tous les bénévoles – ce point est important – se retrouvent pour un rendez-vous commun, fin juin, non pas tant pour une démonstration de force que pour une démonstration d'être, parmi la société. Puisque c'est là, sans doute, le sens du succès de ce qui est désormais un rituel fait de chars – entendez les camions plateaux équipés d'une sono et d'une piste de danse –, de marcheurs, de danseurs, de vêtements extravagants ou ordinaires, de vélos, de petit train touristique...

« Violences, discriminations. ASSEZ ! Liberté et égalité partout et toujours ». Le 26 juin 2010, la marche de Montparnasse à Bastille avait une tonalité incluant la dimension internationale de la lutte contre l'homophobie qui n'est pas un mince sujet. La France est engagée pour la dépénalisation universelle de l'homosexualité mais c'est une action de longue haleine. Les marches du 25 juin 2011 – « Pour l'égalité, en 2011 je marche, en 2012, je vote » –, du 30 juin 2012 – « L'égalité n'attend plus » –, du 29 juin 2013 – « Allons au bout de l'égalité » – font bien sûr écho au nombreux débats pas toujours éclairés qui ont traversé la société française au moment du vote, par le Parlement, de l'ouverture du mariage et de l'adoption à tous les couples.

Ces deux décennies, 1990 et 2000, sont aussi les décennies de décentralisation du mouvement LGBT. Des Gay Prides ont lieu dans de nombreuses villes de France : Rennes, Marseille (depuis 1994), Toulouse, Nantes et Montpellier (depuis 1995), Lyon, Lille, Bordeaux, Grenoble (depuis 1996), Angers, Rouen, Biarritz (depuis 2000), Caen, Strasbourg (depuis 2001), Metz (depuis 2003), Nancy, Nice (depuis 2004), Tours (depuis 2006). Les dernières marches sont toutes récentes : Le Mans (2011), Dijon (2013), Arras (2014) et Orléans (2014).

V - 2014-... : et maintenant ?

2014 a connu, de manière assez compréhensible, un ressac militant. La marche du 29 juin a rassemblé nettement moins de participants, même s'ils étaient plus de 100 000 à défiler derrière le mot d'ordre « Nos vies, nos corps, nos familles, plus de droits pour tou-te-s ». Comme les marches du 27 juin 2015 et du 2 juillet 2016. Cette dernière s'est tenue quelques semaines après l'attentat homophobe d'Orlando et a supposé quelques mesures particulières en matière de sécurité.

Bien malin est celui ou celle qui peut prévoir l'avenir de ce mouvement humain. Le réveil des réactionnaires, à l'occasion du débat sur le mariage pour tous, réveille en conséquence les progressistes, pas seulement LGBT. Des ponts sont à établir entre des gens qui militent pour une société pareillement ouverte, pareillement émancipatrice, pareillement respectueuse des mille et une singularités de chaque être. Certains existent déjà, d'autres tardent à venir. Nous verrons. À l'heure où la gauche doit se repenser, doit définir la société démocratique et juste qu'elle entend promouvoir au XXI^e siècle, elle ne peut faire l'impasse sur ces questions qui touchent à l'intégrité des êtres et à la vie quotidienne, à la liberté et à l'égalité, à notre capacité à la fraternité aussi.

Force est de constater qu'en quatre décennies, les lesbiennes, les gays, les bi et les trans se sont posés dans la société, à l'intérieur. Au cours d'une épopée à nulle autre pareille, des générations de militants ont combattu la pénalisation de l'homosexualité, mobilisé une société pour lutter contre une pandémie, défendu un projet d'union civile ouvert à tous les couples, promu l'ouverture du mariage et de l'adoption à tous les couples et défriché la question de la diversité des nouvelles structures familiales et soutenu le changement de la mention du sexe à l'état civil sans condition médicale pour les personnes trans. Il n'est pas temps de se reposer sur des lauriers mais, comme disait cet émeutier de Stonewall, « c'est fantastique », non ?

Pour aller plus loin :

- Antoine Idier, *Les vies de Guy Hocquenghem*, Fayard, 2017
- Erwann Binet, Charlotte Rotman, *La bataille du mariage pour tous*, Books éditions, 2016
- Daniel Defert, *Une vie politique. Entretiens avec Philippe Artières et Eric Favreau*, Seuil, 2014
- Denis Quinqueton, [M comme Mariage pour tous, abécédaire de l'émancipation](#), Fondation Jean Jaurès, coll. « Les essais », 2014
- Frédéric Martel, *Global gay*, Flammarion, 2013
- Antoine Idier, *Les alinéas au placard : l'abrogation du délit d'homosexualité 1977-1982*, Cartouche, 2013
- Gilles Bon-Maury, *Liberté des mœurs, égalité des droits*, Fondation Jean Jaurès, coll. « Les essais », juin 2011
- Hussein Bourgi (direction), *Jean Le Bitoux passeur de mémoire, 1948-2010*, Mémoire active, 2010
- Gilles Bon-Maury, *Lesbiennes, gays, bis, trans. Aimable clientèle*, Bruno Leprince, coll. « Café République », 2008
- Jean Le Bitoux, *Entretien sur la question gay*, H&O, 2005
- Clarisse Fabre et Éric Fassin, *Liberté, égalité, sexualité*, Belfond, 2003
- Jean Le Bitoux, *Citoyens de seconde zone*, avec Hervé Chevaux et Bruno Proth. Hachette, 2003
- Frédéric Martel, *La longue Marche des gays*, Gallimard, collection La Découverte, 2002
- Jean Le Bitoux, *Les Oubliés de la mémoire*, Hachette Littératures, 2002
- Gérard Bach-Ignasse et Éric Roussel, *Le Pacs juridique et pratique*, Denoël, 2000
- Frédéric Martel, *Le rose et le noir, les homosexuels en France depuis 1968*, Seuil, 1996
- Jan-Paul Pouliquen, *Contrat d'union civile, le dossier*, Humoeur, 1994
- Jean Le Bitoux, *Moi Pierre Seel, déporté homosexuel*, avec Pierre Seel, Calman-Lévy, 1994